

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
.....
REGION DU NORD
.....
DEPARTEMENT DE LA BENOUE
.....
COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA
.....
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
.....
NORTH REGION
.....
BENOUE DIVISION
.....
GAROUA URBAN COUNCIL
.....
GENERAL SECRETARIAT

..... DIRECTION DES ETUDES, DES PROJETS ET
PROGRAMMES

..... DIRECTORATE OF STUDIES, PROJECTS AND
PROGRAMMES

DÉCISION MUNICIPALE N° 000012/DM/SG/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° N° 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 du 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES ESPACES VERTS ET PARC DE LOISIRS DANS LA VILLE DE GAROUA : VOLET REHABILITATION DE LA PLACE DES FETES DE LA VILLE DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu la constitution ;
Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2020 portant Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008, portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs Services ;
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les dispositions du décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics non modifiées par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de Soumission et les frais d'achat des DAO ;
Vu l'arrêté n° 143/CAB/PM du 29 août 2007 mettant en vigueur les DTAO pour la Passation des marchés ;
Vu l'arrêté n° 022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;
Vu l'arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu L'Arrêté n°00000132/A/MINDEVEL du 04 juillet 2023, constatant l'élection du Maire de la Ville de Garoua à l'issue de la session extraordinaire du Conseil de la Communauté du 26 Mai 2023 dans la Communauté Urbaine de Garoua, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu le circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics ;

· **Considérant** le Dossier d'Appel d'Offres ~ National Ouvert N° 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 du 16/02/2024 pour les travaux de construction et de réhabilitation des espaces verts et parc de loisirs dans la ville de Garoua : volet réhabilitation de la place des fêtes de la ville de Garoua Département de la Bénoué, Région du Nord

;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DÉCIDE :

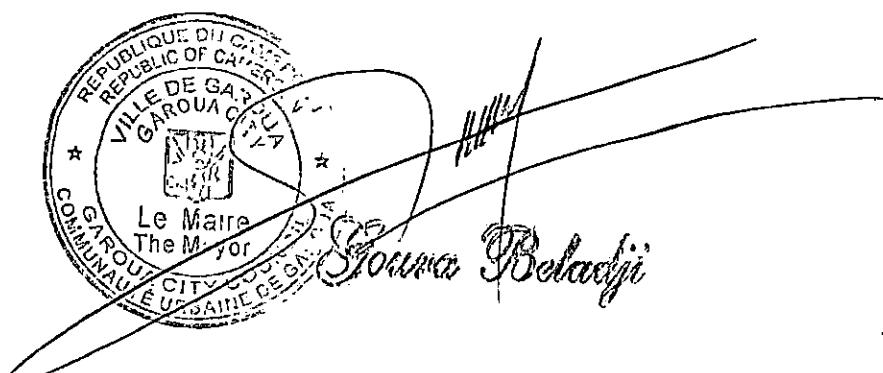
Article 1er : La Lettre Commande objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 du 16/02/2024 pour les travaux de construction et de réhabilitation des espaces verts et parc de loisirs dans la ville de Garoua : volet réhabilitation de la place des fêtes de la ville de Garoua Département de la Bénoué, Région du Nord est attribuée à l'entreprise ETS SOULEYMANOU & FILS, B.P : 535 NGAOUNDERE, tel 670 45 78 28 pour un montant TTC de 19 999 949 FCFA et un délai d'exécution d'un (01) mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Garoua le 11.9.2024....

Le Maire de la ville de Garoua

AMPLIATIONS :
- DR/MINMAP/NORD
- ARMP/NORD
- PDT/CIPM/CUG
- ATTRIBUTAIRES
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
.....
REGION DU NORD
.....
DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ
.....
COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
DIRECTION DES ETUDES, DES PROJETS ET
PROGRAMMES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
.....
NORTH REGION
.....
BENOUÉ DIVISION
.....
GAROUA URBAN COUNCIL
.....
GENERAL SECRETARIAT
.....
DIRECTORATE OF STUDIES, PROJECTS AND
PROGRAMMES

**COMMUNIQUE N° 04/IC/AONO-004/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT PUBLICATION
DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES ESPACES VERTS ET
PARC DE LOISIRS DANS LA VILLE DE GAROUA : VOLET REHABILITATION DE LA
PLACE DES FETES DE LA VILLE DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ,
REGION DU NORD.**

Le Maire de la ville de Garoua, Autorité Contractante, communique :
Par Décision N° 04/.../DM/SG/CU/GA/DEPP/2024 du 19/03/2024, l'Appel d'Offres
National Ouvert N° 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 du 16/02/2024 pour les travaux
de construction et de réhabilitation des espaces verts et parc de loisirs dans la ville de
Garoua : volet réhabilitation de la place des fêtes de la ville de Garoua Département de
la Bénoué, Région du Nord est attribué selon le détail ci-après.

N°	Numéro l'Appel d'Offres	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N° 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024	ETS SOULEYMANOU & FILS, B.P : 535 NGAOUNDERE, tel 670 45 78 28	19 999 949	01 MOIS

Par ailleurs, Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction des Etudes, des Projets et des Programmes de la Communauté Urbaine sise au bâtiment de l'ancienne Direction des Services Techniques dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la présente Décision pour les modalités d'établissement de la Lettre Commandes y afférente.

Garoua, le 11.3.2024.....
Le Maire de la ville

AMPLIATIONS :
- DR/MINMAP/NORD
- ARMP/NORD
- PDT-CIPM
- SOUMISSIONNAIRES
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

